

---

# BUDGET PRIMITIF 2023



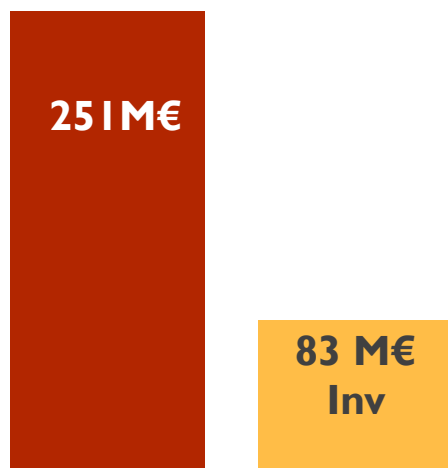
## SYNTHÈSE DU BUDGET

- Le budget 2023 s'inscrit:
  - Dans la volonté de continuer à présenter un engagement important sur l'investissement : **75,5M€ de dépenses d'équipement sur les budgets de la ville;**
  - Avec un niveau d'autofinancement satisfaisant bien qu'en baisse par rapport à 2022 .

Ce budget s'articule autour des actions prioritaires de la ville en matière d'urbanisme, d'éducation, de développement de la cité, de sécurité, d'animation de la vie locale et de retentissement national et international

# EQUILIBRE GENERAL DES BUDGETS : 366M €

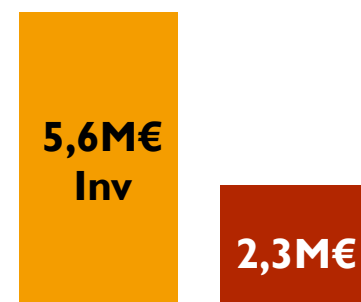
BUDGET PRINCIPAL



BUDGET ANRU



BUDGET CADEREAU



Soit 255,3M€ en fonctionnement et 110,95M€ en investissement

# LE BUDGET PRINCIPAL 334M€

DEPENSES

RECETTES

fonctionnement

251 376 697€

investissement

82 926 857€

334 303 555€

Rappel BP 2022 = 331 636 161

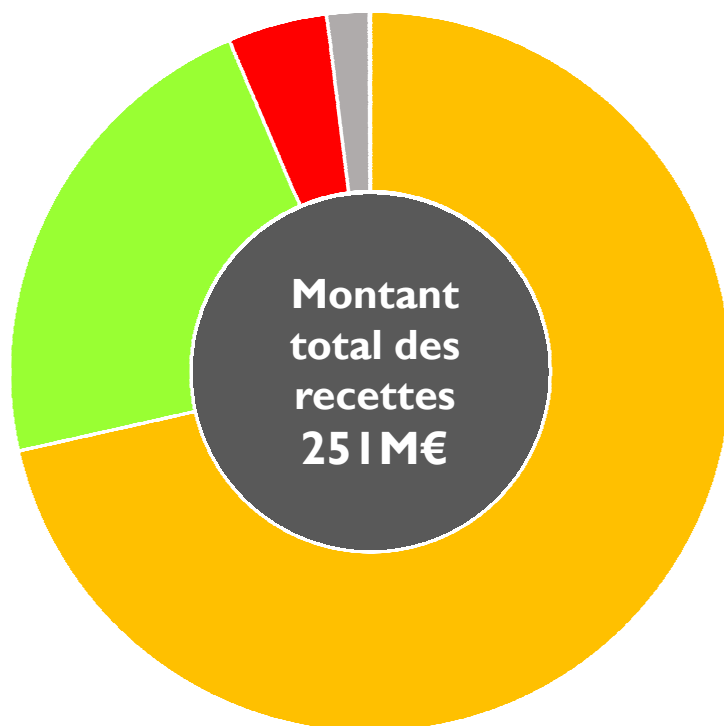
+ 0,80%

1,17%

-0,30%

Evolution

## RESSOURCES DE FONCTIONNEMENT (RECETTES RÉELLES) : UNE ÉVOLUTION DE 3,45% PAR RAPPORT À 2022



4,47%

Produit des services 11M€

71,4%

Impôts & taxes 179,5M€

22%

Dotations & participations 55,6M€

1,88%

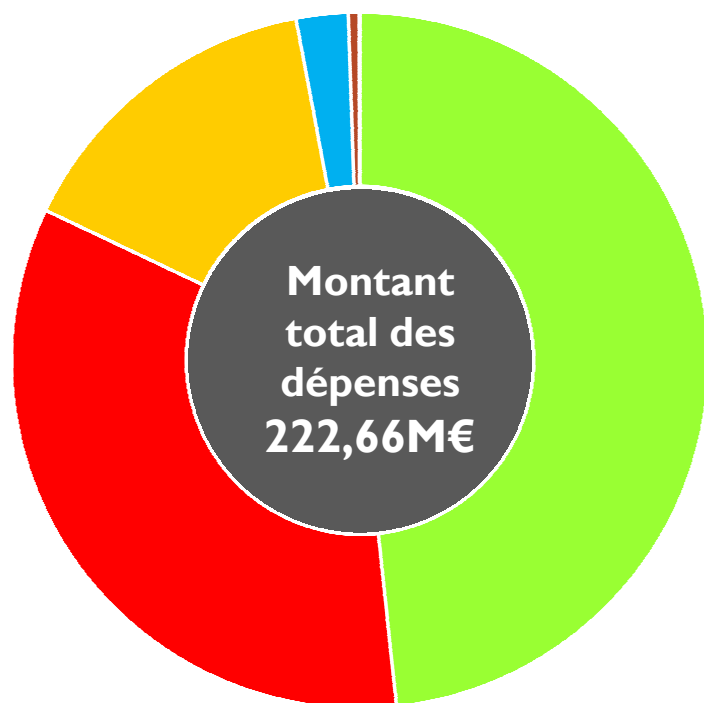
Autres produits 4,7M€

0,06%

Atténuations de charges 0,1M€

\* % des recettes totales de fonctionnement

## CHARGES DE FONCTIONNEMENT (DÉPENSES RÉELLES) : UNE ÉVOLUTION GLOBALE DE 4,84 %



29,92%

Charges à caractère général 75M€

42,80%

Charges de personnel 107,5M€

13,15%

Autres charges de gestion 33M€

2,12%

Charges financières 5,3M€

0,04%

Charges exceptionnelles 0,09M€

0,44%

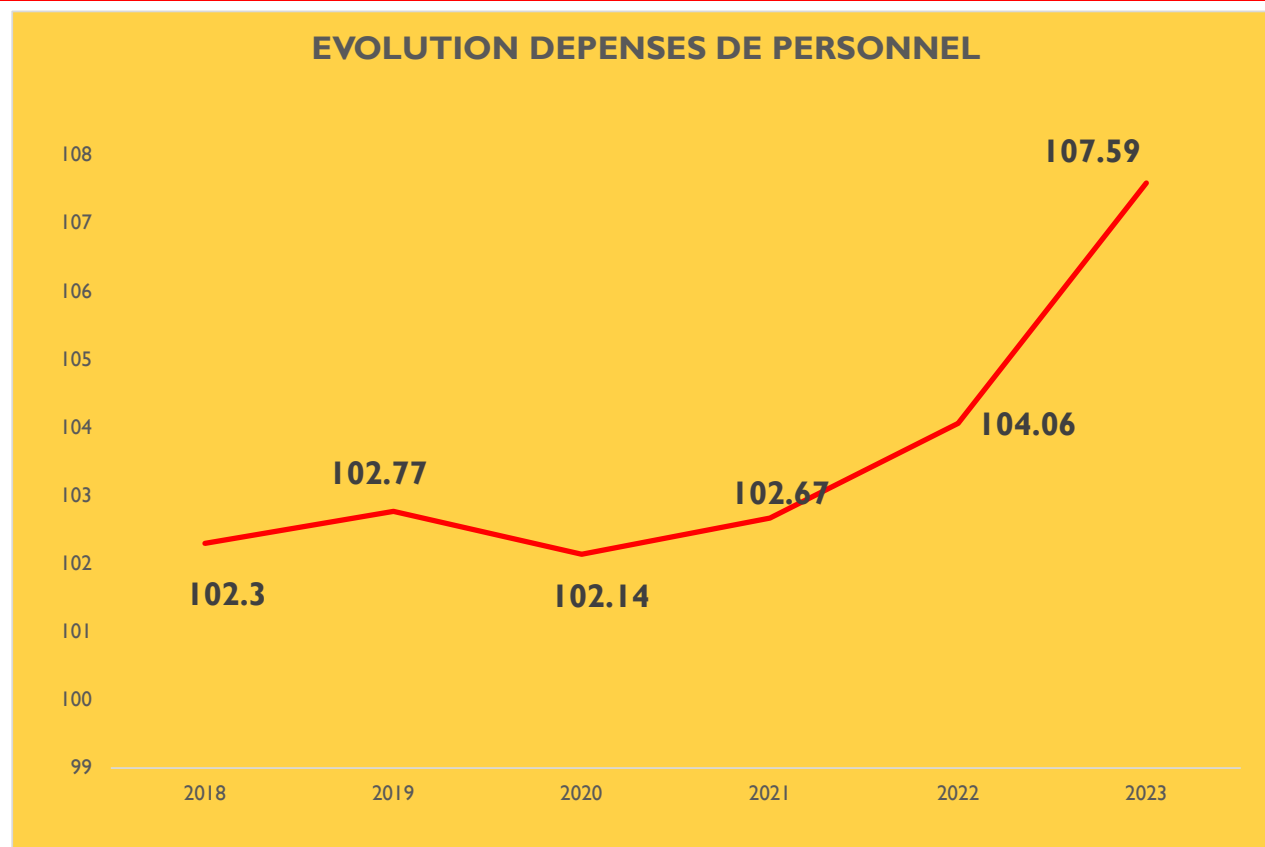
Atténuations de produits 1,1M€

\* % des dépenses totales de fonctionnement

# LES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

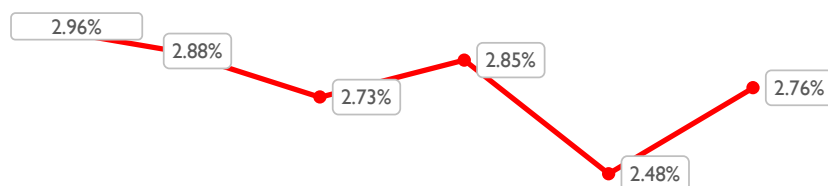
## FOCUS SUR LA MASSE SALARIALE

- Pour 2023 l'augmentation est liée :
- La revalorisation du point d'indice (3,5M€)
  - la revalorisation de la catégorie B (103 856€)
  - Au glissement vieillesse technicité (972 000€)

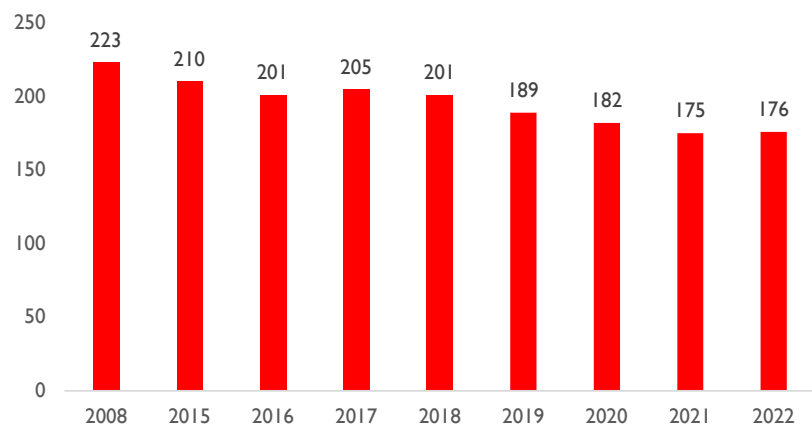


# L'EVOLUTION DE LA DETTE

Evolution du taux moyen



Evolution du CRD au 31/12 en M€

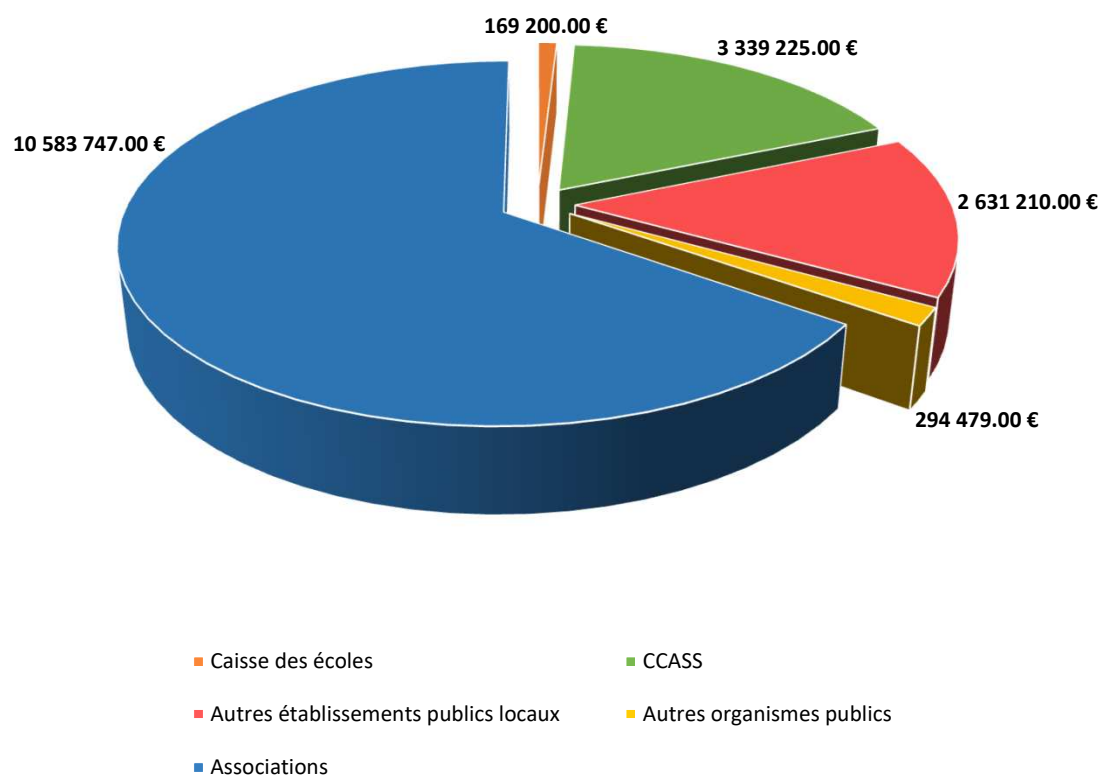


- Avec un Taux moyen à 2,76 % et une durée de vie moyenne de 6 ans et 1 mois.
- Avec une annuité de la dette composée des intérêts, estimés à 4,9 M€ et du remboursement du capital estimé à 17,6 M€, soit un total de 22,5 M€.
- Avec un encours de dette sur le budget principal qui s'élèvera à 176 M€ au 31/12/2022 contre 210 M€ en 2017, soit une baisse de l'encours de 17%.

Ce qui permet à la ville de maintenir pour son budget 2023 un investissement fort avec **18,7 M€** d'emprunt prévisionnel sur le budget principal, tout en préservant sa capacité à stabiliser son endettement sur un niveau modéré.



## LES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT



10,58M€ sont destinés à participer au financement de projets et actions menées par quelques 500 associations.

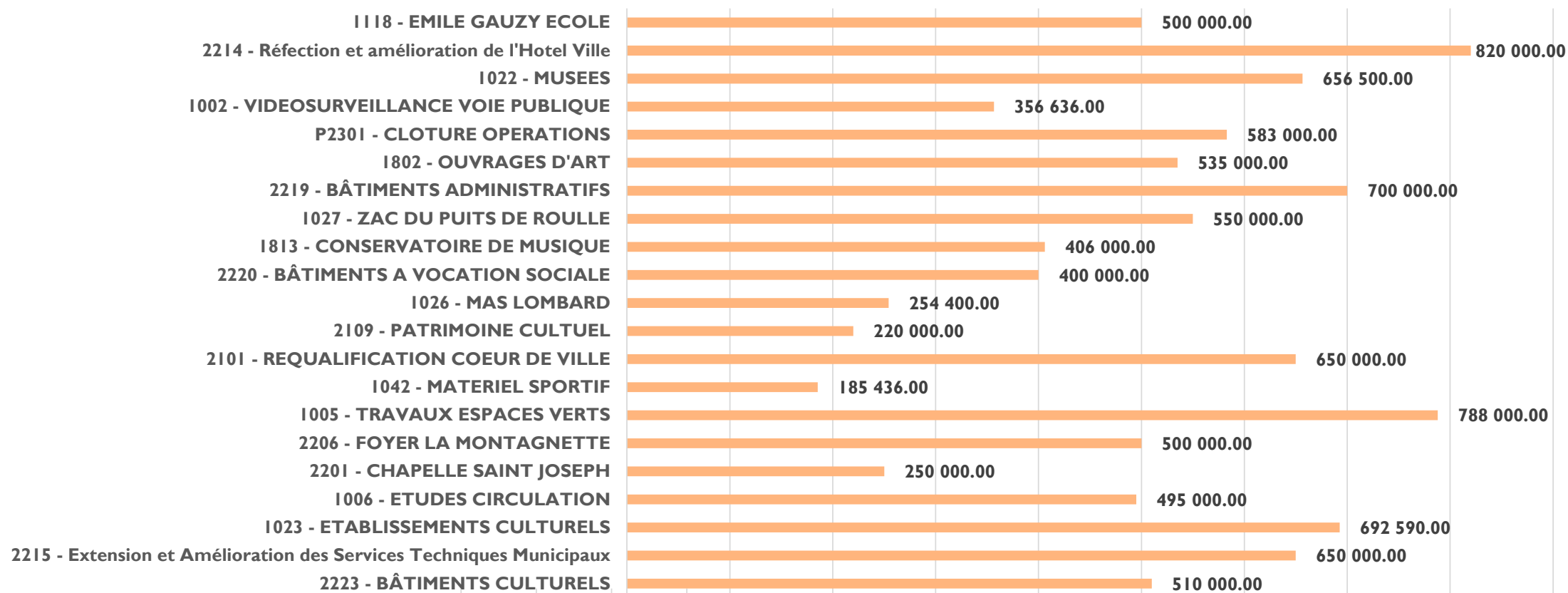
La ville est en réalité en contact avec 2000 associations parmi les 5000 que compte le territoire.

Ainsi, la collectivité contribue à faire vivre le tissu associatif, avec 1 association pour 30 habitants pour une moyenne nationale de 3 pour 150 habitants.

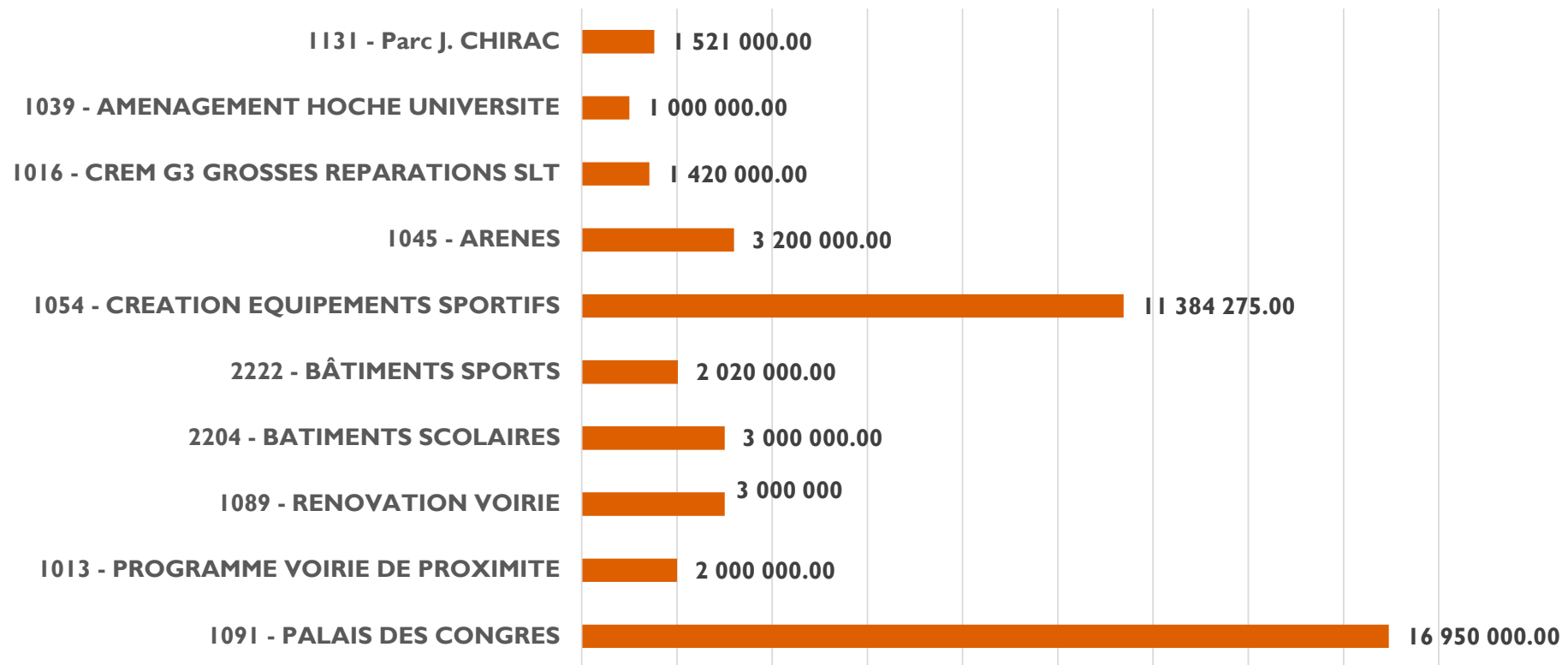
Le CCAS est subventionné à hauteur de 3,34M€ tandis que les autres établissements de la collectivité reçoivent 3,25M€.

Au total c'est plus de 17M€ qui sont redistribués au profit des structures qui participent activement à la vie de la cité.

# LA REPARTITION DES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS DU BUDGET PRINCIPAL



# LA REPARTITION DES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS DU BUDGET PRINCIPAL



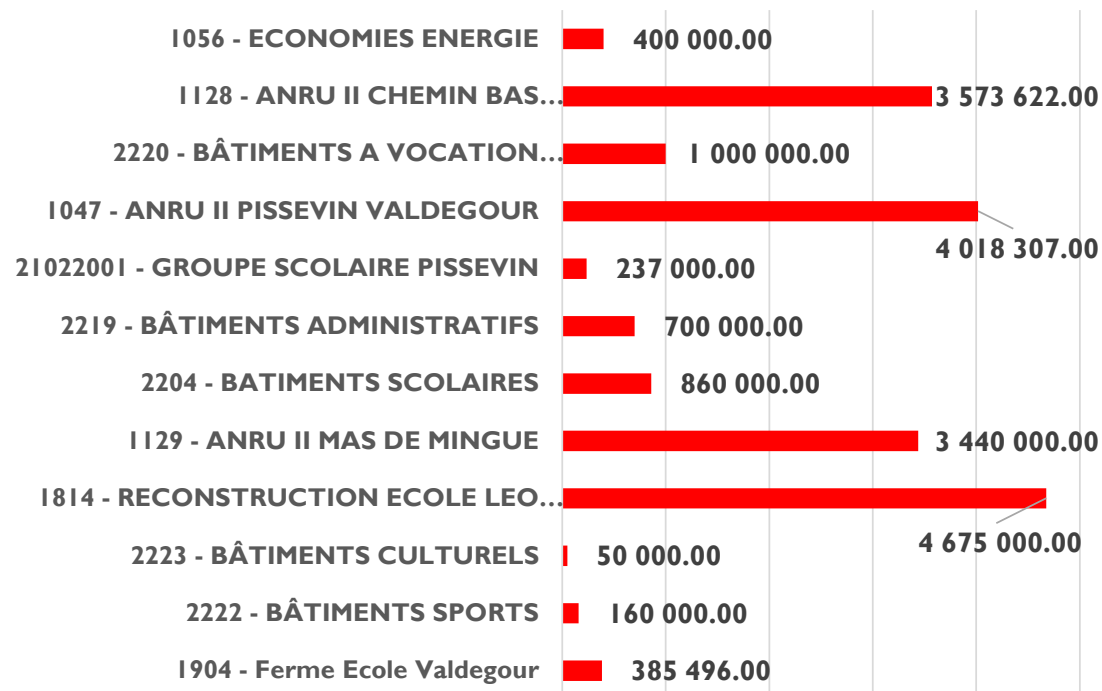
## LE BUDGET ANRU : 24 067 699€

- Un budget destiné à identifier toutes les actions ANRU
- Avec en **fonctionnement** | **663 726€** répartis :
  - en frais d'études et divers 479 300€
  - charges de personnel 640 236€ (personnels en poste et recrutements possibles)
  - intérêts d'emprunt 302 652€

Financés par des subventions de l'Etat pour 282 577€ et du budget principal pour 1 661 210€

- Et **19,5M€ d'investissements** financés à hauteur de 12M€ par emprunt.

### ■ Les principaux investissements



## LE BUDGET CADEREAU : 7 899 693,95€

- Un budget cadereau recentré sur des missions d'ordre général
- 2,3M€ de dépenses réelles de fonctionnement destinées à couvrir des charges de gestion courante 341K(€) et le paiement des intérêts d'emprunt 1,6(€).
- Les principales recettes provenant de la subvention du budget principal pour 1,4M€ et du remboursement de la part des intérêts liés au transfert de compétence Gemapi soit 797KM€.
- Les dépenses d'équipement 2,1M€ sont principalement financées 1,7M€ d'emprunt, 1,2M€ de subventions et 1,9M€ de remboursement de capital par Nîmes Métropole.

